

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

GROUARD

Serge

Maire ou adjoint municipal/Orléans (45)

Élu(e) ou nommé(e) le : 28/06/2020

Déclaration déposée le : 14/02/2021 18:24:49

Renseignements personnels :

Année de naissance : 19/03/1959

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Centre hospitalier régional d'Orléans depuis le 09/2020 président du conseil de surveillance Commentaire : Aucune rémunération ou indemnité	2020 : 0 € Net 2021 : 0 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : sans Artiste, sculpteur

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
<p>conseiller municipal et communautaire de 06/2019 à 06/2020</p> <p>Commentaire : J'ai été adjoint au maire de 2015 à juin 2019 et conseiller communautaire. Puis conseiller municipal et communautaire de Juin 2019 à juin 2020. Le calcul de la rémunération inclut, en 2019, la fonction d'adjoint de janvier à juin puis la fonction de conseiller municipal de juillet à décembre et la fonction de conseiller communautaire sur l'année. Pour 2020, le calcul inclut les fonctions de conseiller municipal et communautaire de janvier à juin.</p>	<p>2019 : 17 000 € Net</p> <p>2020 : 4 300 € Net</p>
<p>Adjoint au maire et conseiller communautaire de 06/2015 à 06/2020</p> <p>Commentaire : J'ai été adjoint au maire de juin 2015 à juin 2019 puis conseiller municipal de Juin 2019 à juin 2020. Conseiller communautaire pendant la totalité de la période. J'ai été député de 2012 à 2017. J'ai bénéficié d'une indemnité FAMDRE de juillet 2017 à Juin 2020, de 2500 euros net mensuel.</p>	<p>2015 : 24 308 € Net</p> <p>2016 : 24 623 € Net</p> <p>2017 : 26 147 € Net</p> <p>2018 : 26 472 € Net</p> <p>2019 : 17 000 € Net</p> <p>2020 : 4 300 € Net</p>

Observations

Je soussigné Serge GROUARD certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 14/02/2021 18:24:49

Signature : Serge GROUARD